

Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat du Boulonnais a été validé par délibération de la CAB le 15 février 2021. Il est composé de 56 actions afin que le territoire anticipe collectivement et concrètement les changements climatiques et environnementaux. Sa mise en œuvre sur 6 ans (2021-2026) se fait à 2 échelles :

- Actions au périmètre de l'intercommunalité
- Action mutualisées au périmètre du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la CAB et CCDS

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Habitat, transports, travail, alimentation, consommation, éducation, agriculture, aménagement, cohésion sociale... Le Plan Climat concerne toutes les dimensions de notre vie quotidienne !

C'est un projet de développement durable de tout un territoire. À la fois stratégique et opérationnel, il est établi pour 6 ans et s'articule autour de plusieurs axes :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- L'amélioration de la qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables
- L'amélioration du stockage du carbone

Le « Plan Climat » du territoire se déroule en 2 grandes étapes : son élaboration 2018 - 2020 et sa mise en œuvre 2021-2026. Consultez le lien du site Ademe Territoire et Climat :

<https://www.territoires-climat.ademe.fr/observatoire/1241-plan-climat-air-energie-territorial-du-boulonnais-2021-2026/demarche> (<https://www.territoires-climat.ademe.fr/observatoire/1241-plan-climat-air-energie-territorial-du-boulonnais-2021-2026/demarche>)

L'élaboration a été collective et vous pourrez retrouver toutes les phases, contributions, et documents ci joints (rubrique "Télécharger").

Il est important de **construire une vision partagée du territoire et de ses enjeux avec l'ensemble des acteurs**. Les actions sont l'affaire de tous, portées à titre collectif ou individuel en tant que privés ou publics.

L'intercommunalité porte la dynamique de la démarche afin que l'ensemble des actions permettent d'atteindre les objectifs fixés à 6 ans.

POUR TOUT COMPRENDRE SIMPLEMENT,

[télécharger la synthèse](#)

Retrouvez l'ensemble des documents du Plan Climat Air
Énergie Territorial :



<https://bit.ly/PCAET-2021> (<https://bit.ly/PCAET-2021>)



**Communauté
d'agglomération**
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

[f \(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais\)](https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)

[t \(https://twitter.com/aggloboulonnais\)](https://twitter.com/aggloboulonnais)

[y \(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne\)](https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)

[i \(http://instagram.com/aggloboulonnais\)](http://instagram.com/aggloboulonnais)

[in \(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/\)](https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

**@ NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ JE M'INSCRIS

[> ARCHIVES](#)

[> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)